

"LA PISTE"

ARTICLE 1 – LES PARCOURS

- Parcours familial : 8 kms, en boucle, parcours fléché avec animations et ravitaillements.
- Parcours sportif : 14 kms, en boucle, parcours fléché avec animations et ravitaillements.
- Parcours intensif : 17 kms en boucle, parcours fléché avec animations et ravitaillements.

ARTICLE 2 - PARTICIPATION

Le premier parcours est accessible aux enfants sous condition qu'ils soient accompagnés d'un adulte. Chaque participant attestera être apte médicalement à la pratique de la randonnée sur son bulletin d'inscription (fourni sur le site internet ou sur place), déchargeant de toute responsabilité l'association IEFr et les organisateurs de l'évènement "LA PISTE".

ARTICLE 3 - HORAIRE

Départ des trois parcours de 20h à 21h30 le 7 juillet 2018. Rassemblement sur le parking de la Maison du Col de Crie, Monsols (69).

ARTICLE 4 - RAVITAILLEMENT

Des ravitaillements seront disponibles sur les trois parcours à intervalles réguliers. Une collation "bol de riz" sera proposée à la fin de la randonnée. Tout ceci est inclus dans le PAF.

ARTICLE 5 - SECURITE

La sécurité sera assurée par une équipe de bénévoles de l'association IEFr. Nous assurons la présence de secouriste parmi ces bénévoles. Les pompiers de Monsols (69) sont également informés de l'évènement. Chaque randonneur participera à l'épreuve sous sa propre responsabilité et doit avoir une assurance responsabilité civile.

ARTICLE 6 - ASSURANCE

L'évènement sera assuré par la société ALLIANZ, assurance de l'IEFR, conformément aux lois en vigueur. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, chaque participant étant considéré comme randonneur individuel et responsable.

ARTICLE 7 - ENGAGEMENT

Le coût de l'engagement est fixé à 10 € pour les adultes, 5 € pour les enfants. La pré-inscription est la bienvenue, par retour du coupon inscription (disponible sur le site internet) par voie postale ou par mail. Toute information peut être demandée par la poste, mail ou téléphone.

- Mail : lapiste.iefr@laposte.net
- Iefr : 06 82 55 77 36
- Voie postale : Association IEFr – 189, avenue Joseph Ballofet – 69400 Villefranche / Saône

ARTICLE 8 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les participants se doivent de respecter l'environnement. Des poubelles seront à disposition. Tout feu est interdit.

ARTICLE 9 - ACCEPTATION

Toute inscription implique la connaissance du présent règlement et l'engagement à en respecter les clauses.